



**STOUMONT**  
Point de vue NATURE !

# Permis d'Urbanisme CODT

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ANNEXE 26

Le Collège communal fait savoir est saisi d'une demande de Permis d'Urbanisme CODT au nom de SRL ARDEN GL INVEST demeurant Chemin de Dameriville 1 A à 6640 VAUX-SUR-SÛRE pour la construction d'une habitation unifamiliale de moins de 50 m<sup>2</sup> sur un terrain situé Chauveheid, 2 à 4987 Stoumont, et cadastré 4<sup>e</sup> division, section C n°135/a.

Le projet déroge au plan de secteur s'agissant de la construction d'une habitation en zone d'espaces verts et s'écarte des normes indicatives du Guide régional d'urbanisme relatif aux bâtisses en site rural en ce qui concerne: implantation - rapport façade/pignon supérieur à 1,5 - structure métallique - cadre acier autour des fenêtres - bois - toiture plate - baie horizontale - un seul niveau sous corniche.

Il présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

- Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional;
- Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation; -

L'enquête publique est organisée conformément à l'article D.VIII.7 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté **sur RDV** durant la période d'enquête à **l'accueil** de l'Administration (service population), à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont :

- Les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le mardi et le jeudi de 8 h 15 à 12 h 30 ;
- Ou à un autre moment sur rendez-vous à prendre au moins 24 h à l'avance avec le service « Urbanisme » au 080/29.26.56
- des explications techniques seront fournies **uniquement sur RDV** aux heures d'ouverture du service URBANISME, soit du lundi au jeudi de 9h à 12h

**L'enquête publique est ouverte le 28.11.2024 et clôturée le 12.12.2024<sup>1</sup>.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont ;
- par télécopie au numéro 080/29.26.69
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@stoumont.be](mailto:urbanisme@stoumont.be)

---

**1 Les enquêtes publiques et annonces de projet sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 25 décembre au 1<sup>er</sup> janvier**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service « Urbanisme » ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 12.12.2024 à 11:00 à la commune.

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

H. Snackers

D. Gilkinet